



che minots

UN VOTE SERVICE
UNE VOIE PUBLIC



SERVICES COMMUNS



Le 20 mars prochain, les cheminotes et les cheminots vont élire leurs représentants aux comités d'entreprise, aux CHSCT et leurs délégués du personnel.
Voter massivement CGT, c'est exiger une autre réforme du système ferroviaire que celle que veulent nous imposer le gouvernement et les directions de la SNCF et de RFF.
Dans cette optique, la CGT a élaboré une proposition, « *La voie du service public* », qui permet de redynamiser le service public et l'ensemble des métiers de notre entreprise.
Ce 4 pages vous présente les analyses et les propositions de la CGT.

Le budget 2014 prévoit la suppression de 250 emplois dans les fonctions transverses auxquelles s'ajoutent 700 millions d'euros d'économies sur les frais de structures, dans le cadre de la réforme ferroviaire.

SERVICES COMMUNS, DANGER IMMINENT!

L'ADMINISTRATIF ET LES AGENCES FAMILLES MENACÉS

De nouvelles restructurations, préparant l'externalisation des tâches administratives, impacteront la vie des cheminots, la gestion des effectifs et de la paie, les facilités de circulations, les prestations familiales, etc.

Des gains de productivité se feront au détriment de l'amélioration de la qualité de service et des conditions de travail.

L'intégration du progiciel HR Access transférera la gestion administrative et la paie des cheminots vers les établissements, sans formation et sans effectifs supplémentaires, ce qui affectera la qualité du travail des agents. De plus, le fait de cantonner les gestionnaires à du contrôle rendra leur avenir incertain et menacera les bureaux administratifs.

La direction affiche par ailleurs la volonté de fusionner les agences Famille avec les CMGA¹. Dans cette optique, le projet « performance CMGA » prévoit la suppression de 1 à 2 gestionnaires par plaque, sans tenir compte des portefeuilles surchargés et des cadres d'organisation. Il nous faut donc être à l'offensive. Mettons en œuvre le cahier revendicatif CGT en direction

¹ CMGA : centre mutualisé de gestion administrative.



des cheminots des services administratifs et continuons à signer massivement la carte pétition pour le maintien des prestations familiales dans l'entreprise.

MÉDICO-SOCIAL

Le financement de la branche famille est au centre des débats du « Pacte de responsabilité » lancé par le gouvernement. La mise en application de ce projet se traduirait, pour les citoyens, par une remise en cause des allocations familiales.

À la SNCF, le fonds d'actions sanitaires et sociales ne serait plus financé et l'ensemble des centres d'actions sociales et des assistantes sociales seraient menacés.

La situation des personnels paramédicaux et sociaux dans certains services de l'entreprise exige elle aussi, une attention particulière.

En effet, ceux-ci ne seront pas épargnés par le « plan médical 2014-2018 », qui prévoit :

- une remise en cause des prérogatives des médecins du travail et le transfert de missions vers le personnel infirmier qui, de fait, risque d'être rendu responsable juridiquement et pénalement en cas d'erreur d'appréciation ;
- une remise en cause de la prévention de proximité avec de nouvelles conséquences sur les cabinets médicaux ;
- l'espacement de la visite médicale du travail ;
- une précarisation de l'emploi et du déroulement de carrière pour les cheminots du médical et du paramédical.

Après la séparation de la médecine de soins et du travail, la direction SNCF profite de modifications législatives pour une nouvelle attaque en règles des prérogatives du service public en matière de santé.

L'action sociale n'est pas non plus épargnée. Pour compenser la fermeture des centres d'action sociale et des structures d'accueil, les travailleurs sociaux voient leur périmètre d'intervention s'accroître de manière exponentielle.

BILAN D'ACTION À LA SUGE

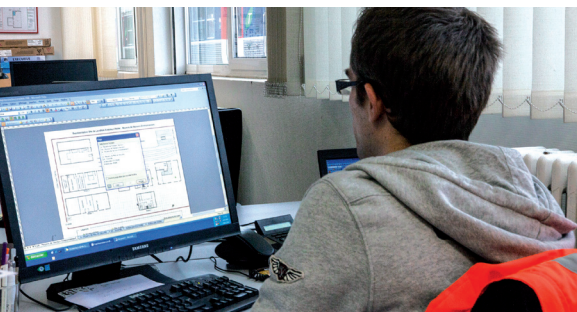
Malgré des effectifs largement insuffisants et une situation sociale détériorée à la Suge, impactant la sûreté des usagers et des cheminots, les actions à l'initiative de la CGT ont permis d'obtenir des résultats sur l'emploi, les conditions de travail, le déroulement de carrière et les salaires :

- maintien des effectifs de la Suge pour 2014 ;
- requalifications C pour les 5 DZS² d'Île-de-France et mise en œuvre de dispositions spécifiques pour les agents C 2.15 ;
- engagement de la direction à régler les inégalités de traitement dans le versement des indemnités de port d'armes pour les agents à temps partiel ;
- généralisation du gilet pare-balles et du gilet soutien lombaires à l'ensemble des cheminots de la Suge ;
- réécriture du PDVI³ ;
- inscription de la formation pénale au plan de formation et non plus éligible au DIF⁴.



2 DZS : direction de zone sûreté.

3 PDVI : plan de veille informatisé.
4 DIF : droit individuel de formation.



DES MÉTIERS DANS LE VISEUR DE LA DIRECTION

LES INFORMATIENS

Depuis 4 ans, la SNCF porte la responsabilité d'un conflit impulsé par la CGT dans les services de l'information et des Agences des services Télécom et Informatique.

Monsieur Pepy considère l'Informatique comme un coût et non pas une plus-value. Son choix dogmatique de la sous-traitance affecte l'ensemble des secteurs de l'Informatique et des Télécoms au détriment du bon fonctionnement de l'entreprise de service public.

AUX ACHATS

Dans la continuité de cette stratégie, la direction des Achats démultiplie les programmes tels que Presto Clic dans les activités en fixant des objectifs inatteignables. À cela s'ajoute la baisse des effectifs et des déroulements de carrière. La finalité est le transfert des acheteurs dans les activités au détriment d'une mutualisation des moyens.

Les centres de comptabilité (direction financière Infra, centre service partagé) sont aussi touchés. Leur réorganisation en régions a des conséquences sur la vie professionnelle et familiale des cheminots. De surcroît, celle-ci se fait au moment où les chantiers Infra augmentent alors que les effectifs stagnent.

LA CGT PROPOSE



- Le maintien des fonctions et métiers transverses au sein de l'Épic SNCF.
- Le calcul des effectifs à Statut en lien avec la charge de travail dans tous les services transverses.
- La mutualisation des moyens humains et techniques au service de la production ferroviaire.
- L'arrêt de la sous-traitance.
- Une véritable politique de santé pour les cheminots.
- Des moyens supplémentaires pour la sûreté des cheminots et des voyageurs.
- L'augmentation des déroulements de carrière du fait de l'accroissement de la technicité.

LES REPROGRAPHES

Dans une période de grands travaux ayant des répercussions sur la ponctualité des trains, la direction projette la fermeture des services de reprographie de Paris Budapest et Paris Montparnasse alors que ce maillon est essentiel pour l'information des voyageurs.

Pour garantir la qualité du service au public, la SNCF a besoin d'organiser la production en se basant sur l'expérience et la technicité des cheminots. Le bilan de cette politique est pitoyable : fiasco financier et gaspillage d'argent public, gâchis humain et industriel, destruction d'emplois.



CHEMINOTS INTERACTIFS

En flashant ici, vous accédez directement au JT consacré à votre métier.